

option Education et travail des jeunes équidés

RNCP2274 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	CS — Certificat de spécialisation
Code(s) NSF	212
Formacode(s)	21088
Code(s) ROME	A1407
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

11 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 11 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS DES MAISONS FAMILIALES BALLEROY	780732491 00011	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE REGION PAYS DE LA LOIRE	130031487 00015	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE DU LOT ET GARONNE	194700191 00019	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT DE GENECH	783626260 00013	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT FRANCAIS DU CHEVAL ET DE L'EQUITATION	130010440 00019	Former et organiser l'évaluation
LEGTA LONS-LE-SAUNIER MANCY	193908092 00011	Former et organiser l'évaluation
LEGTPA GEORGE SAND	194301131 00018	Former et organiser l'évaluation
LES CAVALIERS DES 3 FONTAINES	387593791 00016	Former et organiser l'évaluation
LYCEE AGRICOLE PRIVEE	775221732 00016	Former et organiser l'évaluation
LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE	197402761 00013	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 11 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp2274-option-education-et-travail-des-jeunes-equides/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- Activités visées :

Le titulaire du certificat de spécialisation option Education et travail des jeunes équidés est capable de réaliser les activités suivantes :

- Il met en œuvre les techniques spécifiques d'éducation, de travail et de présentation du jeune équidé.
- Il met en œuvre des techniques commerciales pour la valorisation du jeune équidé.
- Il assure la gestion de l'activité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

UCP1 : Mobiliser les connaissances hippologiques nécessaires à l'éducation et à la mise en condition des jeunes équidés

UCP2 : Maîtriser les techniques liées à l'entretien et au débouillage du jeune équidé dans le respect de la sécurité, de l'environnement et du bien-être animal

UCP3 : Éduquer en toute sécurité le jeune équidé en fonction de son utilisation future

UCP4 : Participer à la gestion et au développement de l'activité commerciale dans le respect de la réglementation en vigueur et notamment celle relative au droit du travail

Blocs de compétences

RNCP2274BC01 — UCP1 : Mobiliser les connaissances hippologiques nécessaires à l'éducation et à la mise en condition des jeunes équidés

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- mobiliser les connaissances indispensables à l'exercice de l'activité
- mobiliser les connaissances éthologiques nécessaires au dressage des équidés

RNCP2274BC02 — UCP2 : Maîtriser les techniques liées à l'entretien et au débouillage du jeune équidé dans le respect de la sécurité, de l'environnement et du bien-être animal

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- réaliser les soins courants et l'entretien du matériel et des installations
- commencer l'éducation d'un jeune équidé en privilégiant la communication orale
- réaliser le débouillage du jeune équidé

RNCP2274BC03 — UCP3 : Éduquer en toute sécurité le jeune équidé en fonction de son utilisation future

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- définir le programme de travail du jeune équidé
- mettre en œuvre le programme de travail du jeune équidé en fonction de son utilisation future

RNCP2274BC04 — UCP4 : Participer à la gestion et au développement de l'activité commerciale dans le respect de la réglementation en vigueur et notamment celle relative au droit du travail

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- participer à la conduite de l'activité commerciale dans le cadre de la réglementation en vigueur
- participer à la conception et au suivi de l'activité

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Secteur d'activités :

L'élevage des équidés (chevaux, y compris de trait, poneys, ânes, etc) :

- des éleveurs, agriculteurs qui ont un atelier d'élevage plus ou moins important ;
- des pluri-actifs des cavaliers de sport ou de randonnée possédant au moins une jument et intéressés par la dimension élevage (ayant une activité d'élevage cyclique) ;
- des cavaliers ayant une activité d'élevage très épisodique des agriculteurs non cavaliers ayant des chevaux de trait et des chevaux de selle, pour le plaisir et/ou pour la vente des amateurs qui ont des équidés pour le plaisir.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Types d'emplois accessibles :
- Eleveur d'équidés (chevaux, y compris de trait, poneys, ânes, etc)
- Responsable d'élevage d'équidés (chevaux, y compris de trait, poneys, ânes, etc)
- Entraîneur–assistant, entraîneur, groom, cavalier d'entraînement cavalier soigneur avec différents statuts : salarié d'une structure hippique (centre équestre, centre d'entraînement (courses et obstacle...) ou d'éleveur affilié au statut d'exploitant agricole
- Exploitant agricole (élevage + entraînement d'équidés) indépendant

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Conditions de travail contraignantes, Inadéquation géographique, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 600 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en agriculture, pêche, forêt et espaces verts (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 970
Jugés difficiles à recruter	49 %
Emplois saisonniers	46 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Jury composé paritairement : – de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles dont au moins la moitié de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles publics ;
– de professionnels du secteur d'activité concerné par l'option du certificat de spécialisation, à parité employeurs ou exploitants agricoles et salariés.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 202 €
Selon la branche	6 762 € – 8 928 €
Prise en charge	Branches concernées
8 202 €	Valeur par défaut · 210 branches
8 928 €	CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés, CPNIEFP dans la coopération agricole
6 762 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2025
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP39679

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site Internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole public français : chlorofil.fr
<http://www.chlorofil.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2274/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	200 %
Période	06/2022 – 06/2023

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	3
Montant total engagé	8 210 €
Coût moyen par dossier	2 737 €
Durée moyenne	705 h
Période	10/2020 – 10/2022
France Travail	57 %
France compétences	43 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.